



**Agnes BUZYN**

Ministre des Solidarités et de la  
Santé

**Christelle DUBOS**

Secrétaire d'Etat auprès de la  
ministre des Solidarités et de la  
Santé

**Mathieu KLEIN**

Président du Conseil  
départemental de Meurthe-et-  
Moselle

## **Le Département de Meurthe-et-Moselle s'engage aux côtés de l'Etat et signe une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi**

Le 26 avril 2019,

**Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, Christelle DUBOS, secrétaire d'Etat auprès de la ministre et Mathieu KLEIN, Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle ont signé ce vendredi 26 avril une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi. Cette convention s'inscrit dans la nouvelle démarche de contractualisation proposée pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans les territoires dont la Meurthe-et-Moselle est l'un des démonstrateurs. Dès 2019, l'Etat apporte ainsi un soutien au département de près de 1,8 million d'euros et cet effort atteindra 2,7 millions d'euros en 2022.**

Le département s'engage à poursuivre trois grands objectifs :

- empêcher les sorties sèches de l'aide sociale à l'enfance à l'atteinte de la majorité,
- renforcer l'accès aux droits sociaux,
- améliorer l'orientation et l'insertion professionnelle des allocataires du revenu de solidarité active (RSA).

En complément, l'Etat soutient une action à l'initiative du département, le lancement, à partir de la rentrée de septembre 2020, d'un dispositif de promotion de la pratique d'activités sportives et culturelles pour les familles les plus vulnérables : 6 000 collégiens de 11 à 15 ans seront concernés dès cette année et leurs familles bénéficieront de réduction de tarifs lors de l'inscription de leurs enfants.

L'élaboration de la convention a été précédée d'une mobilisation exceptionnelle de l'ensemble des acteurs sociaux du département. Les six conférences territoriales de développement social organisées à l'initiative de l'État et du département ont ainsi mobilisé, depuis le début de l'année, près de 650 personnes aboutissant à plus d'une centaine de propositions dont certaines seront progressivement intégrées, notamment :

- des actions pour faciliter l'accès à l'alimentation et aux produits de première nécessité ;
- l'appui à la parentalité et à l'éducation ;
- le soutien des acteurs pour développer l'engagement citoyen et la participation des usagers.

Le département de Meurthe-et-Moselle, comme l'ensemble des onze territoires démonstrateurs, est ainsi engagé à mettre en œuvre de façon accélérée et renforcée la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté dans son territoire, avec l'appui de l'Etat.

**Contact presse :**

Cabinet de Madame DUBOS : [sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.solidarites-sante@sante.gouv.fr)

Cabinet de M. NOBLECOURT : [sec.presse.pauvrete@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.pauvrete@sante.gouv.fr)

Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle : Didier Jacquot, [djacquot@departement54.fr](mailto:djacquot@departement54.fr) – 06 03 22 20 58